



BAFA, BAFD : la pratique c'est la base !

Pour une autre dialectique théorie/pratique.

Par décision de la DJEPVA, l'ensemble des stages de formation BAFA et BAFD ont été annulés en présentiel pendant ces vacances de printemps. Dans un premier temps, les organismes de formation avaient dû faire face à une compression des vacances sur uniquement 15 jours, puis dans un second temps, à l'injonction de faire des stages en distanciel. Au regard des délais trop courts, de la modification des dates et de l'impossibilité de faire les stages en présentiel, les organismes de formation ont fait très massivement le choix d'annuler les formations.

On notera que les textes n'ont pas changé depuis le mois d'octobre, c'est l'interprétation de ces textes, réalisée par la nouvelle Déléguée Interministérielle à la Jeunesse, qui a changé. Le BAFA et le BAFD sont de nouveau (re)mis dans la case "formation professionnelle". Interprétation fautive juridiquement et historiquement.

Ces décisions ont des conséquences importantes sur la préparation des colos et des camps de cet été. L'année 2020 a déjà été difficile pour la tenue des stages théoriques, mais aussi pour les stages pratiques, avec le nombre réduit de camps et de colos maintenus. L'an dernier, le secrétaire d'État, G. Attal déplorait déjà le manque de 10.000 animateur·ices pour l'été 2020. Aujourd'hui, ce sont plus de 12.000 jeunes supplémentaires qui n'ont pas pu suivre leur formation. L'absence de stage théorique sur ces vacances de printemps 2021, période de formation habituellement importante, vient rendre la préparation des vacances encore un peu plus difficile.

Les difficultés des organisateurs se complètent avec les difficultés des jeunes qui souhaitent faire des colos et des camps cet été. Comment faire de l'animation volontaire cet été sans diplôme ou sans possibilité de commencer une formation ? Au flou relatif à l'indemnisation des contrats d'engagement éducatif si les séjours devaient être annulés, s'ajoute l'impossibilité de travailler due à l'annulation des formations.

Pour sortir de la crise, le Collectif Camps Colos, constitué d'organisateur·s et d'acteur·s de ce champ, décide d'interpeller l'ensemble des acteurs et de transmettre une proposition au ministre de la Jeunesse : ouvrir, pour l'été 2021, la possibilité d'inverser l'ordre des stages dans les formations BAFA et BAFD. Ce qui signifie qu'un ou une jeune animateur·ice / directeur·ice pourrait commencer sa formation BAFA ou BAFD par un stage pratique avec un parcours repensé.

Cette proposition s'appuie sur plusieurs éléments d'analyse : nos savoir-faire, l'histoire de l'animation volontaire, la situation exceptionnelle de cette année et une réflexion pédagogique.

Nous allons reprendre ces différents points.

1 - Nos savoir-faire

En tant que militants pédagogiques et de l'éducation populaire, nous formons déjà les jeunes animateur·ices et directeur·ices dans nos pratiques associatives. Nous sommes en avril, nos week-ends de formation interne, notre documentation, nos livrets d'accueil sont déjà édités depuis des semaines. Parfois, même nos équipes sont déjà recrutées et les stagiaires qui devaient suivre leur formation durant les vacances de printemps sont en train de travailler aux organisations et manières de faire leurs camps et leurs colos cet été.

Nous avons déjà recruté des jeunes de 16 ans pour des postes et fonctions permettant à des plus jeunes de faire de l'animation : aide-animateur·ice, intégrant·e ou linge·e. Ces jeunes découvrent l'animation volontaire *via* la pratique et sont formé·e·s par nos soins.

Nos pratiques de recrutement des jeunes s'appuient sur un accompagnement sur plusieurs années : les animateur·ices stagiaires sont parfois des jeunes connu·e·s ayant participé à des colos ou des camps, des enfants du réseau... Les directeur·ices sont des ancien·ne·s animateur·ices qui souhaitent s'engager et prendre un peu plus de responsabilités. Nous les accompagnons, nous les formons depuis longtemps aussi...

Loin des "boîtes à colos" ou des représentations mises en exergue par le film "Nos jours heureux", nos réunions de préparation ne se déroulent pas sur des quais de gare, mais lors de week-ends de formation associative. Et malgré les confinements et autres interdictions, nous avons maintenu ces rencontres indispensables à la construction des colos et des camps.

Animateur·ices ou directeur·ices ne sont pas des emplois comme les autres, mais bien un engagement fort et choisi (en temps, en responsabilité et parfois en argent), pris par des jeunes. Pour ces jeunes et pour les enfants, les camps et les colos sont une activité essentielle, parfois décisive pour leur vie.

2 - La situation de cette année

Au regard de l'urgence avec laquelle les décisions d'annulation ont été prises, pour les organisateurs et les stagiaires privés de BAFA pendant les vacances de printemps, il est presque impossible de se retourner. À partir de la rentrée de mai, les cours reprendront, les révisions, les examens ou le bac avec la pression que représentent les deux dernières années scolaires. Il sera particulièrement difficile de retrouver 8 ou 9 jours disponibles pour un stage théorique de formation générale.

D'autre part, pour les organisateurs qui doivent respecter les taux d'encadrements d'animateur·ices diplômé·e·s, stagiaire·s ou sans formation, les équilibres projetés avec la possibilité de formation au printemps sont impossibles. Les jeunes stagiaires BAFA deviennent des non-diplômé·e·s, les directeur·ices BAFA stagiaires ne peuvent plus diriger car non formé·e·s au printemps, les hors-stages qui voulaient passer leur stage d'approfondissement ne seront pas diplômé·e·s...

Ces équipes d'animation seront totalement changées si les dérogations ou expérimentations ne sont pas possibles. Ce qui signifierait : recrutement de dernière minute, impossibilité de formation interne, refus d'engager des jeunes pourtant motivé·e·s et volontaires, etc. Autant de situations que nous refusons depuis toujours.

Cette situation est identique pour les accueils de loisirs où des jeunes accompagnés par les services jeunesse ou les missions locales se retrouvent non formés et donc inemployables pour les centres de loisirs cet été : pas d'emploi, pas de salaire et difficulté majeure de recrutement pour beaucoup de centres de loisirs municipaux et associatifs : notamment dans les quartiers populaires et les zones rurales.

Interdire les formations, c'est fragiliser grandement toute une filière d'aide et de soutien aux enfants, aux ados et aux jeunes. Fragilisation qui s'ajoute à plus d'une année de crise économique et sanitaire où, rappelons-le, contrairement aux commerces et aux restaurants, il n'existe pas de fonds de soutien couvrant le chiffre d'affaires ou de système d'intermittence pour les animateur·ices volontaires.

3 - L'histoire de l'animation : colos, camps et centres de loisirs.

Faut-il rappeler que les camps, les colos et les centres de loisirs sont nés d'initiatives privées appuyées par des politiques publiques fortes puis par la co-construction d'un ministère de la jeunesse et des sports ? Les camps et colos sont nés de l'engagement de militants pour la santé et l'éducation de tous les enfants et notamment les plus fragiles, les plus pauvres ou les plus défavorisés. Dès l'origine, les colos,

à l'instar du scoutisme, ont construit une manière singulière de permettre à des jeunes d'appréhender et d'apprendre la prise de responsabilité.

Jusqu'aux années 80, le statut d'aide-animateur-ices permettait aux trop jeunes de faire de l'animation. Le scoutisme a gardé cette structuration permettant une prise de responsabilité progressive, mais il n'est pas le seul : les mouvements de jeunesse le font avec d'autres formes pédagogiques, les associations de colos ont développé des parcours particuliers : la maison de Courcelles en a écrit un livre et a développé la pédagogie de la liberté, Evasoleil, Cités d'enfants, La Bidouillerie ou les 400 coups en utilisant les pédagogies de la décision, le MRJC en construisant un parcours interne spécifique basé sur l'interpellation par les pairs.

L'ordre des stages de formations BAFA et BAFD s'est figé en 1985. Précédemment, il était possible de commencer par un stage pratique. L'époque était bien différente : le nombre d'enfants partant en colo était alors de plus de 4 millions. Les jeunes qui arrivaient au BAFA étaient très majoritairement des ex-colons. Ils avaient donc eu une expérience de colos, de camps et de vie collective. Ils avaient été ados en séjours, ils savaient ce qu'ils venaient chercher en BAFA : vivre cette expérience du collectif loin des parents. Progressivement, les jeunes se présentant en BAFA ont perdu cette expérience, certains rejettent même l'idée de vie en collectif, refusant l'internat. Le BAFA n'est alors plus la continuité d'un parcours volontaire et engagé, mais bien une formation permettant d'avoir accès à un travail.

(Re)mettre une expérience de vie collective en début de formation BAFA permet d'éprouver le collectif : éprouver pour apprendre, puis éprouver pour transmettre.

Historiquement, le BAFA s'inscrit dans cette logique pédagogique où l'expérience de vie est primordiale, voire première à l'apprentissage théorique.

Notre proposition s'inscrit dans cette histoire.

4 - Une réflexion pédagogique

Les membres du collectif Camps Colos (organisateur·s, militant·e·s, chercheur·e·s) se rejoignent sur le fait de mettre les pédagogies en camps et colos au centre de leur travail. Il s'agit pour nous de construire des séjours de vacances inclusifs, attentifs aux plus fragiles et prenant soin de la Terre. Notre proposition s'inscrit dans cette suite, dans un travail où les colos et les camps se construisent à l'intersection des savoirs, des pratiques et des valeurs. C'est-à-dire dans une recherche pédagogique théorico-pratique, où savoirs, pratiques et valeurs sont égaux, où les savoirs théoriques ne sont pas supérieurs.

Nous avons déjà proposé de construire une expérimentation de stage BAFA qui permettrait de former les jeunes animateur-ices en même temps qu'ils et elles pratiqueraient l'animation, dans un dialogue entre théorie et pratique : vivre et faire vivre une expérience démocratique du collectif.

Une telle démarche semble impossible à mettre en place dans l'urgence pour l'été 2021. Pour autant, inverser les stages permettrait de construire une expérience large qui servirait de base aux travaux et recherches à venir pour l'année 2022. Les membres du collectif Camps Colos et ses partenaires sont prêts.

Utiliser la crise sanitaire et économique comme contexte permettant de penser les colos, les camps et les stages de formation de demain, lesquels devront répondre aux enjeux d'inclusion, d'attention et de considération de toutes et tous.

Dès aujourd'hui, nous sommes prêts à nous engager dans cette proposition d'inversion des stages, d'inversion entre la théorie et la pratique. Pour nous il s'agit d'un engagement fort, en termes financier et de personnel.

Cette proposition est réfléchie et construite pour garantir aux enfants et aux parents des séjours préparés, encadrés et ludiques, des séjours où chaque enfant trouvera sa place et verra son intimité

respectée, des séjours où les jeunes animateur·ices en formation seront accompagné·e·s et formé·e·s en même temps qu'ils sont en train de faire. Il s'agit, pour nous, de mettre en place **un compagnonnage de l'animation volontaire**.

Pour que cette proposition soit possible nous proposons les engagements suivants :

Pour tous les stagiaires BAFA ou BAFD :

- Inscription obligatoire sur le portail BAFA-BAFD et donc n° de dossier obtenu ;
- Les organisateurs devront assurer deux jours de formations en présentiel à prise de fonction ;
- Le·la stagiaire a le même statut que les non-stagiaires (CEE/CDD ou bénévolat) ;
- Présence d'un·e référent·e nommé·e et déchargé·e ;
- Accès à des éléments de formation à distance et temps disponible pour se former (hors des temps de repos légaux).

Pour les stagiaires BAFA :

- Le·la référent doit être un·e animateur·ice diplômé·e et la direction en appui ;
- Le·la stagiaire doit disposer de documents lui permettant de prendre en main ses missions : abrégé de réglementation, fichier de jeux, etc. ;
- Le·la stagiaire devra disposer d'un moyen de contacter une cellule formation ouverte 7j/7 par l'organisateur, cellule de conseil et d'appui différente de la direction, pouvant être confiée ou en lien avec un organisme de formation BAFA/D agréé ;
- La direction consacre des temps dédiés à l'accompagnement des stagiaires ;
- Les taux d'encadrement restent identiques ;
- Le stage pratique peut se faire en deux fois ; minimum 7 jours pour commencer puis 7 jours maximum entre le stage de formation générale et le stage d'approfondissement.

Pour les BAFD :

- 3 expériences minimum de camps/colos pour les directeurs de camp ou colo (une expérience est un camp ou une colo de 8 jours au moins). Au moins l'une de ces expériences devra avoir été réalisée auprès de l'organisateur du séjour ;
- Le·la stagiaire devra disposer d'un moyen de contacter une cellule formation ouverte 7j/7, cellule de conseil et d'appui, pouvant être externalisée ou en lien avec un organisme de formation BAFA/D agréé ;
- Une formation spécifique en plus des deux jours pour permettre au futur directeur ou à la future directrice de situer son action et son rôle ;
- Un nombre de mineurs limité à 40 lorsque le/la stagiaire n'a pas pu suivre de stage BAFD ;
- Des outils en ligne : formation, compta, projet pédagogique... permettant d'alléger les charges administratives ;
- Pas de direction de colos apprenantes.

L'organisateur s'engage à synthétiser en parallèle de son projet éducatif, un document décrivant ce qu'il met en place pour ces stagiaires particulier·e·s.

Un groupe de suivi avec des organismes de formation, organisateurs de camps et de colos et les services de l'État serait utile au suivi du dispositif pendant l'été et pour ensuite réfléchir aux suites des cursus de formation pour les stagiaires.

Ce dispositif étant expérimental sur l'été 2021, il serait nécessaire de mettre en place une évaluation co-construite avec l'INJEP ou un laboratoire universitaire. Cette évaluation pourrait permettre de réfléchir aux évolutions des formations à l'animation volontaire.